



**AZOLIA**  
8/10 Boulevard LEDRU ROLLIN  
34000 MONTPELLIER  
04.67.57.69.42  
SIRET : 502107428 00018  
TVA : FR81 502107428 00018  
infos@azolia.fr

<b>Document</b>	Contrat d'hébergement	
<b>Société</b>	Azolia	
<b>Version</b>	1.0	
<b>Historique</b>	16/05/08	Création
	17/12/08	Modification
	29/04/09	Modification

## Table des matières

1 Préambule.....	2
2 Objet du contrat.....	2
3 Entrée en vigueur et durée du contrat :.....	2
4 Obligation du fournisseur.....	2
5 Clause de confidentialité :.....	2
6 Obligation du client : .....	2
7 Responsabilité - recours : .....	3
8 Modalités de règlement :.....	3
9 Attribution de juridiction .....	4

# 1 Préambule

Tous les hébergements Internet proposés dans les offres et fournis par Azolia sont soumis aux conditions ci-dessous, les parties s'y engagent par le fait, pour l'hébergé d'avoir fait une demande expresse par courrier ou par le réseau internet, pour le fournisseur d'avoir opéré à la mise en place de l'espace serveur et du raccordement Internet au profit du demandeur.

## 2 Objet du contrat

Ce contrat a pour objet la fourniture d'un espace serveur permettant l'hébergement d'un ou plusieurs sites Internet et constituant un service d'hébergement Internet conforme aux offres ou formules choisies par le demandeur.

## 3 Entrée en vigueur et durée du contrat :

Ce contrat est conclu pour une durée de un an à compter de la date l'acceptation de l'offre d'hébergement et est renouvelable par tacite reconduction.

Il peut être dénoncé à tout moment par l'une ou l'autre des parties par lettre recommandée avec accusé de réception, trente jours au moins avant la date de résiliation souhaitée.

## 4 Obligation du fournisseur

- Continuité de la connectivité

Le fournisseur s'engage à mettre en œuvre tous les services précisés dans l'offre souscrite et notamment tous les moyens dont il dispose afin d'assurer le service dans les meilleures conditions possibles, en matière de temps de transit, de débit utile et de permanence du service. Cependant, Internet étant constitué de nombreux réseaux, le fournisseur ne peut être tenu pour responsables des dysfonctionnement intervenant à l'extérieur de son propre réseau.

- Clause de propriété

Le fournisseur ne se reconnaît aucun droit de propriété sur les informations stockées lors des transmissions de données. Ces données sont et demeurent la stricte propriété du client.

## 5 Clause de confidentialité :

Les parties s'engagent à garder secrètes toutes les informations techniques et financières échangées lors de la négociation et de l'exécution du présent contrat.

## 6 Obligation du client :

- Respect des réglementations en vigueur

Le client s'engage à respecter tous les règlements et toutes les lois applicables dans chacun des pays impliqués dans les échanges d'informations qu'il effectue.

Il s'engage notamment à respecter les lois Françaises et Internationales en Matière de Piratage informatique, en s'interdisant formellement de pénétrer les systèmes informatiques dont l'accès lui est interdit.

- Le client ne contreviendra pas aux lois en vigueur dans les pays concernés en matière de diffamation, pornographie, atteinte aux bonnes mœurs, protection de l'enfance et tout autre thème pouvant être développé dans ce sens.
- Les Pratiques de "spam" (envoi de courrier électronique non sollicité vers de multiples destinataires) ne sont pas autorisées à partir des serveurs ou toute autre machine gérés par Azolia.

Le fournisseur décline toute responsabilité en cas d'infraction perpétrée par le client à ces textes, lois ou règlements.

De même, le fournisseur ne saurait être tenu pour responsable en cas d'échange d'informations ou contrevenant.

A cet effet, les consignes et avertissements sont rappelés ci dessous :

Pour être hébergé sur la plateforme Azolia, vous devez suivre et accepter les règles suivantes :

- Respect/éthique

Aucune page se rapportant à une activité immorale, illégale, punie par la loi ou qui soit une insulte à autrui ne sera tolérée. Toute incitation à la haine raciale ou à la discrimination sous quelque forme que ce soit n'est pas autorisée.

- Rédaction/contenu

Vos accès FTP ou WebDAV ne doivent pas être utilisés pour donner un accès public aux fichiers de votre site (autrement dit, vos mots de passe sont strictement confidentiels).

- Les sites à contenu pornographique (ou contenant des liens vers des sites pornographiques) sont interdits.

- légalité du contenu

Le ou les sites hébergés doivent respecter la loi française. Toute reproduction partielle ou complète d'une oeuvre (musique, art, écrit, ...) doit faire l'objet d'une autorisation de ses ayants-droit quelque soit la qualité, la mise à disposition dans le temps ou le caractère partiel de la reproduction. Tout site contrevenant à la loi française sera supprimé sans préavis. Le propriétaire du site prend la responsabilité des risques encourus par les contrefaçons, " copyright " et autres droits qu'il n'aurait pas respecté. Les liens vers les matériels illégaux sont aussi réprimés par la loi française. La loi définit que le contrevenant s'expose à une condamnation au pénal de 150.000 € d'amende et deux ans de prison.

- <http://www.sacem.fr/percevoir/sdrm/piraterie.html>

- <http://www.sacem.fr/gestioncoll/qfp.html#3>

- [http://imac.u-paris2.fr/observatoire/infos/revu\\_jur.html#contrefacon](http://imac.u-paris2.fr/observatoire/infos/revu_jur.html#contrefacon)

- Le courrier

Votre compte email ne doit pas servir à faire du "spam" (courrier envoyé à des personnes qui ne le désirent pas), et les sites que nous hébergeons, ne doivent pas faire l'objet de telles méthodes de publicité. La gestion de fichier d'adresses doit faire l'objet de déclaration à la Cnil , [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)

Le client est seul et totalement responsable de ce qui est présenté sur son site. En aucun cas le fournisseur ne peut être tenu pour responsable.

## 7 Responsabilité - recours :

- Limite de garantie

Le service d'hébergement est garanti sous réserve d'une exploitation dans des conditions normales, qui permettra une utilisation conforme, pour l'essentiel, aux performances exigibles par les systèmes informatiques et les réseaux du web. Aucune garantie ne sera applicable au cas où la défectuosité résulterait d'un accident ou d'une mauvaise utilisation. Aucune garantie particulière, ou spécifique, liée à l'utilisation d'un langage propre aux développements n'est accordée avec le présent contrat.

- Recours du client

Quelconques défectuosités, pertes de données ne pourront faire l'objet de réclamation, l'hébergé étant tenu de dupliquer les contenus, textes, images, bases de données etc. Azolia apporte pour l'essentiel un service de connectivité et d'espace serveur exprimé en Méga ou Giga octets (Mo ou Go).

S'il est avéré que les désaccords, dommages, défectuosités etc sont dans un cadre de garantie résultant des obligations du fournisseur, la responsabilité sera limitée aux charges de réparation suivantes : soit a) au remboursement des sommes correspondant à un trimestre d'hébergement. soit b) à la re-configuration de l'espace serveur et la fourniture des nouveaux accès FTP. La garantie ne sera pas applicable au cas où la défectuosité résulterait d'un accident ou d'une mauvaise utilisation ou encore des défaillance sur la lecture des langages ou programmes non identifiés dans l'offre.

- Absence de responsabilité

En aucun cas Azolia ne pourra être tenu pour responsable de tout dommage de quelque nature que ce soit, notamment perte d'exploitation, perte de données ou toute autre perte financière résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser le service, même si celui-ci a été prévenu de l'éventualité de dommages.

## 8 Modalités de règlement :

- Acceptation de l'offre

La validation du présent contrat et l'accès aux différents services concernés par la formule d'hébergement retenue sont soumis au règlement immédiat des frais pour l'installation serveur avec raccordement du nom de domaine et du premier trimestre d'abonnement aux services prévues dans l'offre.

Ce règlement pourra s'effectuer par chèque ou par virement.

- L'hébergement

Les frais d'abonnement aux services d'hébergement sont payables d'avance, et notamment comme suit :

- Trimestriellement , semestriellement ou annuellement, en cas de règlement par chèque ou carte bancaire,
- Mensuellement, en cas de prélèvement ou virement automatique sur compte ( à partir du 4 ème mois),

Tout retard de paiement entraînera de plein l'application d'agios calculés au taux légal en vigueur majoré de 10 %. S'y ajouteront également les frais de mise en demeure et recouvrement correspondants.

En cas de rejet d'un prélèvement ou de chèque impayé, une pénalité supplémentaire de 30 € sera appliquée.

De plus, le fournisseur se réserve de plein droit la liberté de suspendre l'accès à ses services en cas de relances demeurées infructueuses.

- Prix des services

Le fournisseur se réserve la faculté de modifier ses prix à tout moment en respectant un préavis de deux mois. Le client, quant à lui, pourra alors ou accepter les conditions tarifaires ou solliciter la résiliation de son abonnement. A défaut de réaction de sa part pendant la période de préavis son accord sera réputé consenti. Toutefois, les loyers payés d'avance seront garantis pour la période concernée.

## 9 Attribution de juridiction

Le présent contrat est régi par la loi française. Tout litige le concernant sera soumis à la compétence exclusive du tribunal de Commerce de Montpellier.

L'acceptation de l'offre pour la formule décrite dans le Bon de Commande joint au présent contrat vaut acceptation et engagement des parties au présent contrat.